

Le projet scientifique et culturel de l'Inguimbertaine :

→ UN EXEMPLE D'APPROCHE MUSÉALE AU SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES

JEAN-FRANÇOIS DELMAS

Bibliothèque Inguimbertaine
et musées de Carpentras
jean-francois.delmas@carpentras.fr

Ancien élève de l'École nationale des chartes et de l'École supérieure de commerce de Paris, diplômé d'études approfondies d'histoire et licencié en histoire de l'art et en archéologie de l'université de Paris-Sorbonne, auditeur de l'Observatoire des politiques culturelles, Jean-François Delmas est conservateur général des bibliothèques. Depuis 2004, il dirige la bibliothèque Inguimbertaine et les musées de Carpentras. Il a été auparavant chargé d'études à la Réunion des musées nationaux et conservateur à la bibliothèque de la Sorbonne. Il est membre du Laboratoire d'histoire de l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse où il est chargé d'enseignement sur le patrimoine. Auteur de nombreuses contributions à des bulletins de sociétés savantes, des catalogues d'expositions et des colloques, il a publié, en 2008, *L'Inguimbertaine : maison des musées* (Éditions Nicolas Chaudun).

Le décret n° 2010-767 du 7 juillet 2010 relatif au concours particulier de la dotation générale de décentralisation (DGD) concernant les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt¹ a apporté plusieurs modifications relatives aux règles d'éligibilité dans les cas de construction ou d'agrandissement. Le nouveau texte impose, notamment, de préciser les « conditions de réalisation ainsi que les axes du projet scientifique, culturel, éducatif et social de la bibliothèque (PSCS) ». Désormais, les collectivités désireuses d'obtenir un financement en investissement pour tout programme architectural doivent obligatoirement déposer un document complémentaire précisant le projet de l'établissement.

Une expérience insolite

Cette évolution réglementaire significative a été initiée par le dossier produit en 2009 en prévision du transfert de la bibliothèque Inguimbertaine à l'hôtel-Dieu de Carpentras. L'approche proposée dans ce projet scientifique et culturel a été jugée pertinente par le Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture et de la Communication, qui a introduit cette clause dans le nouveau décret concernant la DGD.

Bien que la rédaction d'un projet scientifique et culturel (PSC) n'ait

été obligatoire que pour les musées de France au titre de la loi de 2002, il a paru inconcevable, dans le cas de Carpentras, de ne pas prendre en compte l'institution dans sa globalité (la bibliothèque et ses diverses composantes, notamment la lecture publique). En effet, en raison d'un particularisme local, le directeur de l'Inguimbertaine est à la fois conservateur de bibliothèque, conservateur de musée et conservateur d'archives. Les liens unissant, au sein de cette institution particulière, les images et les textes, les objets et les documents, ont incité à fondre le projet de la bibliothèque dans celui du musée en une seule démarche, cohérente et en harmonie avec les spécificités carpentrassiennes et comtadines. Pour la première fois, ce document a ainsi été validé conjointement par la Direction du livre et de la lecture, par la Direction des musées de France et par la direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur (23 novembre 2009), puis a fait l'objet d'une délibération votée à l'unanimité par le conseil municipal de Carpentras (27 janvier 2010). Par la suite, ce projet scientifique et culturel a été intégré au cahier des charges pour le choix de l'agence de programmation, puis de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Cette expérience est à ce jour insolite dans l'univers bibliothéconomique. Elle manifeste un changement profond des mentalités et des usages professionnels. Elle milite aussi pour une approche nouvelle des méthodes de travail dans les bibliothèques, inté-

1. En ligne : <http://www.legifrance.gouv.fr>

grant celles des autres filières culturelles, notamment celles en vigueur dans les musées.

Les grandes lignes du projet scientifique et culturel de Carpentras

Un projet symbolique d'envergure

La ville de Carpentras (30 000 habitants) porte un projet symbolique d'envergure² : la réhabilitation de l'ancien hôtel-Dieu en vue d'y transférer l'Inguimbertaine. L'hôtel-Dieu et l'Inguimbertaine ont été fondés simultanément, au XVIII^e siècle, par l'évêque de la ville, dom Malachie d'Inguibert (1683-1757). La restauration de l'hôpital s'inscrit dans un contexte urbain en pleine évolution grâce à la requalification du centre-ville ancien et à la mise en valeur de son patrimoine architectural. Conçu par le prélat comme un « palais pour les plus démunis », l'hôtel-Dieu a été classé monument historique en 1862. Cet édifice domine l'ancienne capitale du Comtat Venaissin par son histoire, son échelle et ses qualités architecturales. Les espaces intérieurs se signalent par leur majesté : vestibule orné d'une collection de « donatifs » ; escalier monumental, chef-d'œuvre architectonique ; vastes salles de malades situées au sud ; chapelle au goût italien affirmé ; apothicaire comparable à celles des hôtels-Dieu de Lyon et de Beaune. La fonction hospitalière du lieu a perduré jusqu'en 2002, imprimant durablement son



Le patrimoine écrit mis en scène dans les réserves de l'Inguimbertaine : buste de Peiresc, reliures et casiers de médailliers aux chiffres du savant ; rouleau d'Esther en hébreu du XV^e siècle ; capitulation en arabe signée par Soliman I^{er} le Magnifique en 1540 ; ouvrages aux armes de Mgr d'Inguibert ; dans le fond de la salle, composition allégorique commandée par le fondateur et manifeste de l'institution : *L'Éveil de l'Intelligence grâce au monde silencieux des livres*. Photo : Chaline

empreinte dans la mémoire collective des carpentrassiens, demeurés très attachés à ce monument.

Unique en son genre, l'Inguimbertaine est une institution regroupant au sein d'un seul et même service municipal une bibliothèque de lecture publique, des fonds patrimoniaux de renommée internationale, les archives anciennes et quatre collections muséographiques : beaux-arts, arts décoratifs, archéologie, arts et traditions populaires.

L'ensemble est dirigé par un conservateur mis à la disposition de la commune par l'État ; il veille au maintien et à la cohésion de ce

témoignage précieux de l'interdisciplinarité souhaitée par le fondateur éponyme de l'établissement. Au fil du temps, les municipalités successives ont confirmé ce statut original. Par l'ancienneté de sa fondation, ses spécificités historiques, la richesse de ses collections, l'Inguimbertaine est ancrée dans l'identité comtadine. En dépit des efforts accomplis ces dernières années, les conditions structurelles demeurent inadaptées aux besoins de la ville et de son bassin de vie. Partant, la volonté de la municipalité de déplacer l'Inguimbertaine dans l'ancien hôtel-Dieu offre les conditions nécessaires à la valorisation de son patrimoine et au

2. Voir :

– « Le pôle culturel de l'hôtel-Dieu de Carpentras », *BBF*, 2007, n° 1, p. 52-56.

En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0052-008>

– « Carpentras : le projet scientifique et culturel de l'Inguimbertaine », *Patrimoines : revue de l'Institut national du patrimoine*, 2008, n° 4, p. 56-63.

Le PSC « L'Inguimbertaine à l'hôtel-Dieu » ainsi que les documents afférents à sa validation par les services de l'État peuvent être consultés en ligne sur le site de l'agence régionale du livre Provence-Alpes-Côte d'Azur, à l'adresse suivante : www.livre-paca.org/index.php?show=actualites&detail_actualites=126&m=14

développement de la vocation culturelle et touristique d'une telle institution.

Un statut hybride de bibliothèque-musée

Jusqu'à une époque récente, ce statut hybride d'une bibliothèque-musée était jugé rétrograde et obsolète par la plupart des professionnels. En fait, dès mon arrivée à Carpentras en janvier 2004, ce particularisme m'a paru constituer au contraire un levier extraordinaire pour le projet municipal. Dès l'origine, l'organisation de l'Inguimbertaine a été conçue comme une maison des musées : la « bibliothèque-musée publique » – terme explicitement employé dans la bulle de confirmation de la fondation accordée par le pape Benoît XIV en 1746 – mettait à contribution les œuvres du peintre, du graveur et du sculpteur, considérées comme les adjuvants de la lecture. Accessible à tous, l'Inguimbertaine fut avant la lettre une véritable encyclopédie du savoir, un lieu d'études et d'apprentissages, un « centre de l'humanisme comtadin » intégrant tous les supports de la connaissance. Ce témoignage, aujourd'hui rarissime parmi les institutions françaises, a été préservé jusqu'à nos jours.

Il est d'autant plus indispensable de le maintenir et de le développer dans le cadre du transfert que partout ailleurs en France on a dissocié les institutions au nom d'une schématisation administrative, sous-tendue parfois d'intentions idéologiques. En séparant musée et bibliothèque, en morcelant les fonds par typologie, en opposant le patrimoine à la lecture publique, on a, tout à la fois, scindé les publics, cloisonné les professionnels de la filière culturelle et les modes d'initiation aux connaissances et de compréhension des collections.

Il convenait d'insister sur les résonances très modernes de ce projet associant muséographie et bibliothèque multimédia en opposition aux aspects normatifs, répétitifs et exclusifs – voire dépassés – de certaines médiathèques réalisées dans les années 1980. Ce programme entend souligner la continuité entre le musée et le déve-

loppement de la lecture, continuité qui doit se traduire dans l'agencement des espaces et dans la polyvalence des agents. Le déménagement de l'Inguimbertaine fournira l'occasion de reconsidérer son mode de fonctionnement et l'organisation des collections.

Sa spécificité réside dans l'imbrication de ses fonds variés. Outre la qualité des collections, leur corrélation contribue à la richesse de l'institution. Cette proximité entre bibliothèque et musée doit être placée en exergue grâce à une scénographie particulièrement éloquente pour le public. C'est précisément cette originalité qui permettra à l'Inguimbertaine de se démarquer des autres établissements, de donner une nouvelle image de Carpentras et de s'inscrire dans une politique d'ensemble.

L'équilibre entre ces entités facilitera l'intégration de cette nouvelle institution au projet de la ville, conférant à l'ensemble une fonction culturelle, touristique et économique ainsi qu'une dimension éminemment sociale :

- les fonds patrimoniaux accessibles aux chercheurs et aux étudiants ;
- le patrimoine écrit muséographié et les collections muséales, accessibles à un public de curieux, d'amateurs, de touristes ;
- la bibliothèque multimédia, qui répondra plus particulièrement aux besoins des habitants de Carpentras et de son bassin de vie.

Les apports d'un projet scientifique et culturel

Un patrimoine « passif », « hérité », « subi »

Longtemps, les fonds anciens rares et précieux et les collections muséographiques ont été constitués indépendamment des choix des conservateurs, et plus encore de ceux des publics : confiscations révolutionnaires, sédimentations progressives des dons et legs des XIX^e et XX^e siècles ont enrichi les établissements culturels de pièces, d'œuvres d'art et de documents rassemblés par les goûts personnels de collectionneurs, de savants et d'érudits. Ils ont apporté bien sou-

vent des trésors inattendus et parfois même inespérés, mais ni les interventions des conservateurs, ni les centres d'intérêts des publics n'ont présidé à leur rassemblement. La conservation des archives (qu'elles soient départementales ou municipales) et des documents issus du dépôt légal, imprimeur et éditeur, ressortit également à cette catégorie d'un patrimoine que l'on pourrait qualifier, selon les cas, de « passif », d'« hérité » ou de « subi ».

À rebours, on constate aujourd'hui l'émergence d'un intérêt particulier pour des collections ou des documents plus récents. Il en est ainsi pour le patrimoine vernaculaire ou pour les fonds courants des bibliothèques appelés à être « désherbés » : par exemple à Carpentras, sans souci de classification, les anciennes collections de livres pour la jeunesse, les fonds de bibliothèques populaires, des étiquettes de confiseurs et de trufficulteurs, des affiches électorales.

Les collections, raison d'être de l'institution

Ce constat impose aux conservateurs une impérieuse obligation d'entreprendre un travail de recherche, que ce soit dans le cadre du récolement, de la tenue des inventaires et des catalogues, de leur informatisation, et de la numérisation des fonds, mais aussi de la collecte des sources pour l'écriture de l'histoire et la diffusion de la mémoire collective. Ces investigations portent sur les collections (nature, support, procédés de fabrication et donc moyens de conservation), sur leur provenance, mais aussi sur l'histoire de l'institution et de ses relations avec sa ou ses tutelles, son public, et sur les ressources culturelles et économiques de la ville et de son bassin de vie.

C'est grâce à ce faisceau de connaissances organisées et ordonnées que le conservateur élabore la politique de son établissement et, en ce sens, la rédaction d'un projet scientifique et culturel s'avère une nécessité pour tout responsable de collections. La méthode que ce travail implique est indispensable autant pour le conservateur que pour légitimer sa position à la tête de son équipe et justifier son



Vue d'une salle préfigurant l'exposition pérenne des fonds patrimoniaux et des collections muséographiques lors du transfert de l'Inguimbertaine à l'hôtel-Dieu. En attendant la réalisation du projet, un décor de rayonnages et de livres en trompe-l'œil offre un cadre de présentation aux ouvrages, peintures, estampes, meubles et objets d'art ayant appartenu à Mgr d'Inguibert. Un seul et même parcours de découverte plonge le public dans la réinterprétation d'une « bibliothèque-musée » d'inspiration romaine. Photo : Chaline

rôle dans la vie culturelle de la cité. Il lui incombe de démontrer l'utilité scientifique, intellectuelle et sociale de la bibliothèque ou du musée dont il a la charge. Il ne peut pour cela faire l'économie d'une réflexion en profondeur sur l'établissement qu'il dirige et il doit étendre cette réflexion à tous les aspects de son environnement.

Une attention particulière doit être apportée à la perception de l'institution par le public et dans l'imaginaire collectif. Pour présenter leur établissement, certains conservateurs ont trop souvent l'habitude d'énumérer d'abord le nombre de places assises dont ils disposent pour asseoir le public. Confondant la fin et les moyens, ils oublient l'essence même de la bibliothèque : au commencement étaient les fonds !

En effet, les collections et leur signification constituent la raison d'être de tels organismes et la condition *sine qua non* de leur audience auprès du

public. Leur rassemblement et leur réunion peuvent paraître disparates : c'est au conservateur à révéler l'intérêt des collections, à donner un sens à cet ensemble et, ainsi, à bâtir une stratégie pour l'établissement. À l'heure où l'on peut s'inquiéter de voir aliéner des collections publiques, la meilleure réponse à apporter, afin d'éviter qu'elles ne soient ressenties comme une charge financière, est d'expliquer ce qu'elles sont, ce qu'elles signifient, ce qu'elles représentent pour notre mémoire. Bref, en faire un atout pour la collectivité qui en est propriétaire ou dépositaire. Quand nos tutelles nous demandent de créer des liens sociaux et de répondre aux aspirations d'un public de plus en plus large, l'attention portée aux collections, les chantiers de conservation ou de restauration, la « valorisation » des réserves sont des outils appréciables de médiation culturelle.

Les convergences et freins entre les filières bibliothèque et musée

Une dynamique d'ensemble

Un projet scientifique et culturel est un document contractuel s'appuyant sur une analyse de la mission et de l'environnement de l'établissement, ainsi que sur l'identification des attentes et des demandes de ses publics, pour y répondre au mieux. Avant tout, un PSC est une réflexion stratégique au service d'une politique : il doit dégager une dynamique d'ensemble et déboucher sur des propositions concrètes d'action. Instrument de dialogue et de négociation, en particulier avec les tutelles et les partenaires, il constitue aussi un document de cadrage permettant de garder le cap dans un quotidien envahissant.

Outil de pilotage, il sert, enfin, de tableau de bord – ce document ayant fait l'objet d'une délibération municipale – auquel tous les acteurs du projet se réfèrent. Les points forts et les points faibles de l'institution y sont identifiés et, selon les cas, les développements ou les remèdes à apporter sont signalés. Ainsi, la politique à venir d'acquisition, de restauration, d'animation, d'exposition, de programmation et de recherche de l'établissement se fonde sur les orientations définies dans le PSC. Tous ces aspects, évoqués dans les musées, sont directement applicables au domaine des bibliothèques.

Si le conservateur est le plus à même de discerner et de présenter l'identité de l'établissement, sa personnalité, son originalité, sa spécificité par rapport à un autre équipement ou un autre territoire, la définition de cette image se fonde non seulement sur les collections, mais aussi sur le caractère du bâtiment qui les abrite, l'ambiance de ses espaces, la variété et la qualité de ses services, déterminés en fonction de ses utilisateurs.

Dans un environnement précis, à un moment donné, dans un territoire circonscrit, c'est encore au conservateur à exprimer la vocation de l'établissement par rapport à ses destinataires d'aujourd'hui et de demain. Quel est son rôle dans la cité? Quelle image confère-t-il à sa tutelle? Que représente-t-il pour ses publics et que leur apporte-t-il aujourd'hui? Quelle lecture des collections faut-il opérer pour les rendre perceptibles au plus grand nombre, et par quels moyens? Ce questionnement est commun à n'importe quelle institution, et il existe maintes «confluences» entre les différents types de collections. Les enjeux sont les mêmes pour une bibliothèque, un musée, un service d'archives : conservation et enrichissement des collections, accès aux œuvres de l'esprit et médiation auprès des publics.

Un public en quête de repères

La problématique d'un conservateur en charge de collections de beaux-arts (peintures pour l'essentiel à caractère religieux, mythologique et historique) est la même que celle d'un

conservateur de fonds patrimoniaux écrits et graphiques (ouvrages en latin, en grec, aux thématiques humanistes). Le public actuel dispose de moins en moins des références nécessaires pour lire – au propre et au figuré – et pour décoder et comprendre l'ensemble de ces productions littéraires et artistiques d'une époque révolue.

Dans le domaine de la médiation également (lecture publique, ateliers pédagogiques, heures du conte, visites thématiques), les préoccupations et les problématiques entre les bibliothèques et les musées sont similaires. Quels que soient les conservateurs, ils ont pour objectif de rendre leurs établissements attractifs pour tous les publics. À mesure que l'accès à l'information ou au savoir se dématérialise (notamment avec le développement des nouvelles technologies), les usagers empruntent de moins en moins de livres. En revanche, ils manifestent de plus en plus leur quête de repères à la fois symboliques et tangibles. En témoignent l'engouement et l'enthousiasme des visiteurs pour les aspects constitutifs et matériels des livres, des tableaux ou des objets.

À Carpentras, cette observation a incité à proposer une «contextualisation» des collections : la scénographie des fonds patrimoniaux mêle les œuvres picturales et les objets afférents aux différents fonds bibliographiques. Il s'agit de renforcer l'impression d'accumulation propre aux cabinets d'études pour susciter la flânerie, le rêve, l'inspiration. L'articulation entre les diverses collections propres à l'institution a conduit à trouver des solutions innovantes et adaptées au bassin de vie de l'agglomération, en tenant compte du contexte historique, local et social de l'Inguimbertaine.

Un tel constat a incité à relativiser des préconisations élaborées exclusivement sur des schémas standardisés. Les recommandations en matière d'aménagement, d'agrandissement, de construction de bibliothèques élaborées par le ministère de la Culture et de la Communication dans un désir de maillage du territoire supposent, pour certaines d'entre elles, des prérequis remontant à une quarantaine d'années. Elles se révèlent parfois

inadaptées à une population et à des usages d'aujourd'hui dont l'évolution n'était guère prévisible alors. En outre, au nom de l'égalité de l'accès de tous les citoyens à la culture, qui reste un principe intangible dans ses fondements, ces préconisations ont eu pour effet de produire partout des établissements uniformes, aseptisés, trop souvent dénués de personnalités propres : «*L'ennui naquit un jour de l'uniformité.*» Cette formule d'Houdar de La Motte vaut autant pour les publics que pour les professionnels...

Des procédures sensiblement identiques

Les procédures dans les politiques de conservation et de restauration sont aujourd'hui sensiblement identiques chez les conservateurs de bibliothèques et de musées. Les dossiers de restauration pour les documents relevant des bibliothèques sont soumis au comité technique de restauration des bibliothèques publiques du ministère de la Culture et de la Communication; ceux concernant les œuvres muséographiques doivent être validés par la commission scientifique régionale de restauration, instance présidée par le directeur régional des affaires culturelles.

La prise de conscience des défis techniques imposés pour l'aménagement des réserves et leur éventuelle présentation au public est une préoccupation partagée autant par les bibliothèques que par les musées. Les nouvelles approches de la diffusion de la culture encouragent de plus en plus l'ouverture des bibliothèques à un large public, avec notamment des espaces d'exposition des fonds précieux. Pourquoi les bibliothèques ne bénéficieraient-elles pas de l'expérience acquise par les musées dans le domaine de la valorisation des collections? Sans perdre de vue les spécificités d'un livre³, le patrimoine écrit et graphique

3. Sur les difficultés liées à l'exposition du patrimoine écrit, voir le compte rendu de la journée d'étude organisée le 14 juin 2007, au musée des Beaux-arts de Nancy, par la direction régionale des affaires culturelles de Lorraine et le centre régional de formation aux

ne semble pas plus fragile que des tissus, des tapisseries, voire des objets ou certaines œuvres d'art contemporain mêlant des supports composites. Pourquoi ne serait-il pas possible de conduire et d'organiser une présentation permanente d'ouvrages anciens en répondant à toutes les exigences techniques et financières d'une bonne conservation du patrimoine ?

Or, les principaux freins aux rapprochements entre bibliothèque et musée qu'il m'a été donné de rencontrer au cours de ces années proviennent pour l'essentiel des professionnels eux-mêmes, réticents à un *aggiornamento* pourtant inévitable.

Pour l'anecdote, j'évoquerai un sentiment ressenti maintes fois à mon arrivée à Carpentras : mêler au sein d'une même institution, dans une exposition pérenne, des tableaux, des œuvres d'art et des livres était considéré comme hasardeux par quelques responsables de musées ; présenter des œuvres d'art au milieu des livres était suspecté d'élitisme par plusieurs bibliothécaires...

À la direction régionale des affaires culturelles, les représentants des différentes filières formulèrent des réserves au sujet de cette nouvelle approche, se retranchant derrière le respect de la division administrative. Une incompréhension similaire apparut également chez certains agents de l'Inguimbertaine, souvent parmi les plus jeunes et les plus diplômés. La polyvalence, le croisement entre différentes méthodes de travail et l'extension de champs de compétences qu'implique cette confrontation au sein des diverses filières culturelles ont été perçus comme une remise en cause de leur identité professionnelle. En revanche, le soutien indéfectible et renouvelé tant des municipalités successives de Carpentras et du corps préfectoral que des services concernés de l'administration centrale du ministère m'a toujours été acquis.

carrières du livre, des bibliothèques et de la documentation de Nancy 2, avec le concours de la Direction du livre et de la lecture : Jean-François Delmas, « Muséographie du patrimoine écrit : approches critiques », *BBF*, 2007, n° 6, p. 104-105. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0104-013>

Conclusion

Penser un programme scientifique et culturel suppose de trouver la meilleure adéquation entre les contenus et les publics ; mener un tel projet est lié, bien sûr, à la communication, et induit une ouverture, une prise de risque allant bien au-delà de centres d'intérêt délimités : les conservateurs – notamment ceux qui se voient confier des responsabilités de terrain – ne peuvent guère se limiter à un seul support (le livre, la peinture, la sculpture, les objets d'art, l'archéologie, les archives, les dessins, l'estampe), à une période, à une école artistique ou à un genre littéraire. Le haut niveau d'expertise acquis dans l'une ou l'autre de ces spécialités doit permettre au conservateur de s'adapter à tout type de domaines.

La rédaction du PSC implique et expose directement sa responsabilité professionnelle. Un bon projet suppose donc une inlassable curiosité, une maîtrise de son sujet et le désir sincère d'offrir au public, certes l'accès à l'information, mais, surtout, les conditions optimales d'appropriation des connaissances nécessaires à une construction individuelle épanouie.

Le PSC offre une possibilité de sortir des sentiers battus du métier tout en plaçant les professionnels au cœur du processus de décision de la collectivité. Elle oblige à s'ouvrir à d'autres pratiques, à pénétrer d'autres logiques. Dans le cadre du PSC de Carpentras, le but assigné est moins le savoir que la transmission et l'apprentissage du savoir : la littérature, l'histoire, la philosophie, la théologie, l'histoire de l'art, l'histoire des sciences et des religions, la musicologie, les langues régionales et la philologie, autant de disciplines éminemment précises, précieuses et présentes à l'Inguimbertaine, délicates à maîtriser sans doute par tous les publics. Il semblait donc plus approprié de s'attacher à affermir la mémoire, susciter l'imagination, provoquer les associations d'idées, valoriser le parcours émotionnel, tous éléments contribuant à accompagner la formation de l'être, son jugement et son goût. ●

Mai 2011